



L'Association des PEP 71

Recrute pour

Le Foyer des Avouards à Bonnay (71460)

Un(e) Médecin Psychiatre

En contrat à durée indéterminée, (3h30 hebdomadaire)

À temps partiel à 0.10 ETP

À pourvoir dès que possible

Présentation de la structure :

Au sein des pôles médico-sociaux que compte l'Association des PEP 71, le Foyer des Avouards est un établissement accueillant 42 personnes adultes handicapées psychiques, avec un fonctionnement continu sur 2 services (Foyer de Vie et Foyer d'Accueil Médicalisé). Cet établissement est implanté à Bonnay (71460) et compte une cinquantaine de salariées (environ 41 ETP), en équipe pluridisciplinaire.

Missions :

Le médecin psychiatre est responsable du suivi de la santé psychique des résidents du foyer d'accueil médicalisé et, en coordination avec le médecin généraliste, est garant de la dimension thérapeutique dans les projets personnalisés des résidents et dans la mise en œuvre du projet institutionnel. Il porte également une mission d'expertise auprès de la direction concernant les grandes orientations de prise en charge en terme de handicap psychique.

Il est le médecin psychiatre des 20 adultes accueillis sur le Foyer d'Accueil Médicalisé et à ce titre, il conduit des entretiens individuels et propose des adaptations de traitement chaque fois que nécessaire.

Il est associé à la commission d'admission du FAM et réalise des entretiens avec les demandeurs en vue d'évaluer l'état clinique de la personne, la pertinence du projet de la personne en lien avec le projet d'accompagnement de l'établissement et émet un avis sur l'admissibilité de la personne.

Il est, en coordination avec le médecin généraliste, responsable des actes médicaux effectués par les infirmières de l'établissement (prescription, coordination et contrôle) et à ce titre il peut animer les réunions de projet de soin avec l'équipe paramédicale (infirmiers, psychologue)

Il établit les bilans médicaux nécessaires aux partenaires et aux membres de la CDAPH

Il sera amené autant que nécessaire à participer aux réunions institutionnelles ainsi qu'aux réunions de suivi des projets personnalisés des résidents. (Réunion clinique pour le FAM et pour le FV : fréquence à déterminer).

Membre de l'équipe, il participe à l'évolution du service (écriture projet de service, projet de soins...)

Conditions :

- Diplôme exigé : Doctorat médecin psychiatre
- **Expérience souhaitée**
- Adhésion aux valeurs des PEP
- Permis véhicule B exigé

Modalités :

- Référence Convention Collective du 15 mars 66, reprise de l'ancienneté sur justificatif
- Indice de référence début de carrière : 1228
- Salaire mensuel brut pour 1 ETP début de carrière : 4 690.96€ soit 469.09 € pour 0.10 ETP

Établissement médico-social soumis à l'obligation vaccinale Covid19 pour l'ensemble des professionnels du Pôle Hébergement.

Les candidatures se présenteront sous la forme d'une lettre de motivation, ainsi que d'un CV, accompagnés des photocopies des diplômes et du permis de conduire (B), ainsi que de tout document jugé utile par les candidats. **Toute candidature incomplète ne sera pas traitée.**

Les candidatures devront parvenir par voie électronique à : s.gonzalez@pep71.org

Après sélection des candidats retenus pour un entretien, ceux-ci seront convoqués, pour être entendus par une commission chargée du recrutement.